

JULIETTE BERNIER

Architecte-Urbaniste-Paysagiste

SELECTION DE RÉFÉRENCES

RESTRUCTURATION URBAINE
CREATION DE NOUVEAUX QUARTIERS / ZONES D'HABITAT
DEMARCHES PARTICIPATIVES
ÉTUDES POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : DÉMARCHES F.D.A.N.
URBANISME REGLEMENTAIRE
CHARTES ET PLANS DIRECTEURS
ESPACES PUBLICS, PARCS ET JARDINS
ABORDS D'EQUIPEMENTS
ZONES D'ACTIVITES

Etudes et projets suivis à l'agence Pergame de 2005 à 2013

LES CITÉS LEMAY ET SAINTE MARIE

PECQUENCOURT (59)

RESTRUCTURATION URBAINE

RÉNOVATION DES CITÉS LEMAY ET
SAINTE MARIE À PECQUENCOURT
RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

MISSION BASSIN MINIER
VILLE DE PECQUENCOURT
2010 - 2011

Etude réalisée dans le cadre de la candidature
du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais à
l'inscription sur la liste du patrimoine mondial
de l'UNESCO

En collaboration avec :
TANDEM, architectes-urbanistes
HB Etudes et conseils, sociologues
MANING, bet HQE
I Solutio, TIC



Plan de paysage



Photos état actuel



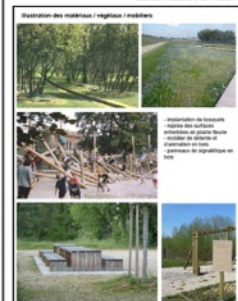
ILLUSTRATIONS - FICHE ACTION N°1
LES COURS URBAINS



ILLUSTRATION - FICHE ACTION N°5
LES ALLÉES D'ACCÈS AU CŒUR D'ÎLOT



ILLUSTRATIONS - FICHE ACTION N°8
LES ESPACES DU CAVALIER



Fiches actions

Identifiées pour leur fort intérêt patrimonial et leur potentiel d'évolution, les Cités Lemay et Sainte Marie ont été choisies par la Mission Bassin Minier comme site pilote pour évaluer les marges d'évolution des cités minières vers des modes de vivre et d'habiter contemporains, dans le respect de leur qualités patrimoniales. Ces recherches s'inscrivent dans le cadre de la candidature du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les propositions de rénovation de ces deux cités-jardins s'appuient sur un travail transversal, alliant les approches sociale, architecturale, économique, technologique, urbaine et paysagère. Ainsi, la recomposition du parc de logements et des espaces privés s'accompagne d'une requalification ambitieuse des espaces publics des deux cités, visant à recréer du lien social. Le projet s'appuie notamment sur la création d'un nouvel espace central de près de deux

hectares, articulant les deux cités autour de lieux de convivialité, d'équipements et de services. Le cavalier est également réinvesti, inscrivant le projet dans une dynamique plus large et proposant une nouvelle attractivité pour le quartier.

Les ateliers de travail urbains, organisés avec les habitants du quartier, ont permis de recueillir les attendus en amont du projet.

PERGAME

ZAC DE LA LANDE NOUVOITOU (35)

ZONES D'HABITAT

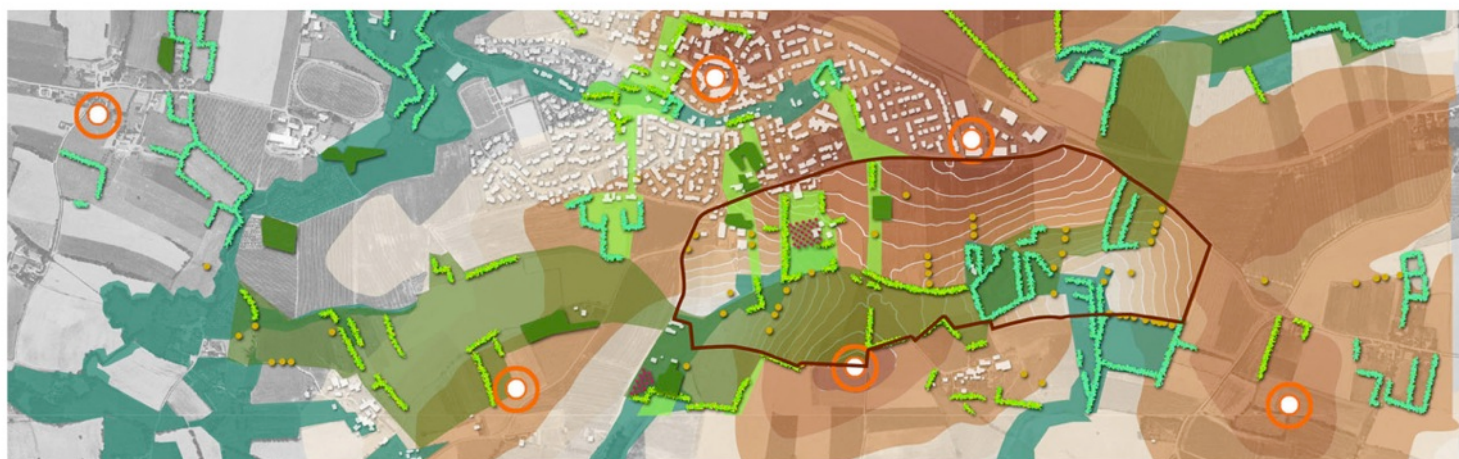
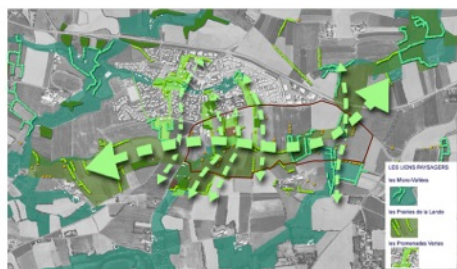
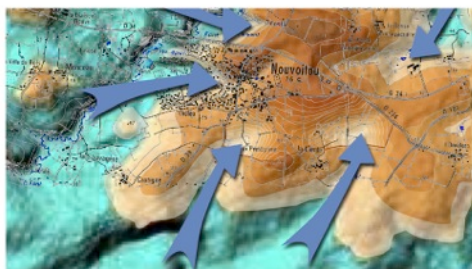
CREATION D'UN NOUVEAU QUARTIER
A DOMINANTE D'HABITAT (37 HA)

Projet développé sur la base d'un programme
ADDU (approche développement durable
des opérations d'urbanisme)

TERRITOIRES, maître d'ouvrage délégué
pour la **COMMUNE DE NOUVOITOU**
2006 - en cours

En collaboration avec BOSKOP Architectes

Missions : Etudes pré-opérationnelles
Dossier de Création de ZAC
Dossier de Réalisation de ZAC
Suivi opérationnel



Le projet de la commune de Nouvoitou est un projet d'ampleur : doubler sa population sur douze ans en conservant l'équilibre bourg / campagne qui la définit aujourd'hui. Dans une recherche de développement harmonieux et raisonné, la commune s'est engagée dans ce projet en s'appuyant sur une démarche ADDU (Approche Développement Durable dans les Opérations d'Urbanisme, adaptation rennaise de l'approche AEU, intégrant la question des modes de vie et de la mixité sociale en sus des préoccupations environnementales).

Le projet de la ZAC de la Lande développe ces attentes de développement durable en créant les conditions de l'équilibre dans tous les domaines :

- équilibre entre espaces bâtis et espaces ouverts, par l'intermédiaire des poches de campagne maintenues dans l'extension,
- équilibre entre constructions nouvelles et paysage rural, en inscrivant les habitations dans le relief et en préservant toutes les structures végétales en place,

- équilibre écologique créé par le développement de corridors liant entre eux les corridors existants à grande échelle, et permis par le choix d'un assainissement alternatif des eaux pluviales,
- équilibre économique par l'implantation d'équipements et d'activités au cœur de l'opération,
- équilibre social enfin par l'instauration d'un principe de mixité fine, développé tant au niveau des typologies de logements proposées que dans leur type d'occupation.

L'ATELIER CLEMENCEAU TOURCOING (59)

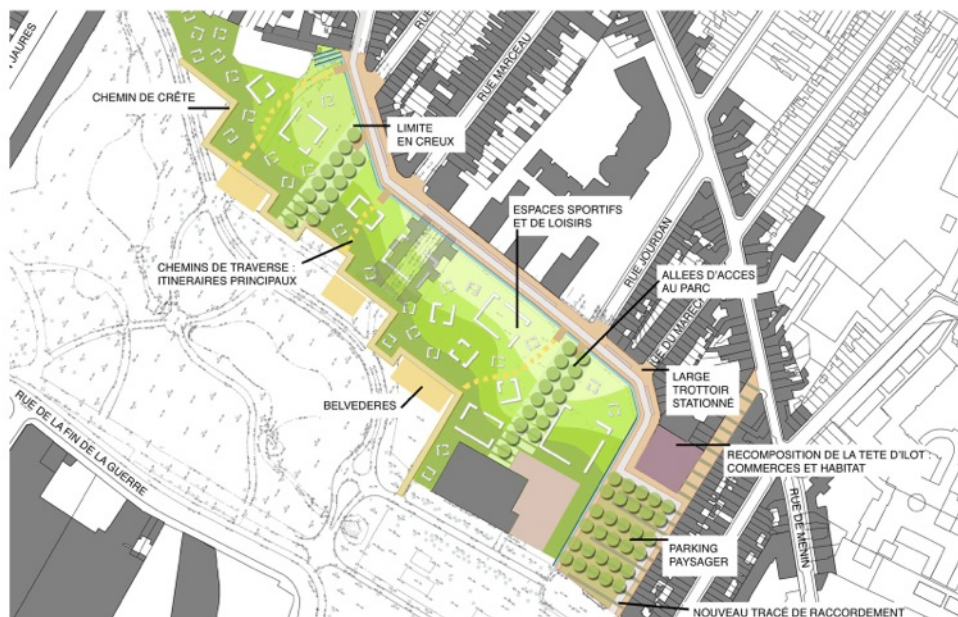
DEMARCHES PARTICIPATIVES

ATELIERS DE COPRODUCTION ET MISSION
DE PROGRAMMATION POUR LA
RECOMPOSITION URBAINE DU SECTEUR
DU PARC CLEMENCEAU

VILLE DE TOURCOING ET
LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE
2005 - 2007

PERGAME mandataire du groupement
PERGAME/TOP/PAYSAGES

Mission conduite sous la forme d'ateliers de
coproduction avec la population et les représen-
tants de la maîtrise d'ouvrage, puis phase
d'étude pré-opérationnelle



Extrait des plan-programmes établis par zones de projets



Maquette, séances de co-production, de diagnostic en marchant et de présentation des travaux d'élèves



Le parc Clémenceau constitue l'espace vert majeur du centre de Tourcoing. Ce secteur est au cœur d'une démarche de renouvellement urbain globale engagée tant sur des espaces industriels en mutation que sur les quartiers d'habitat ancien limitrophes (les Phalempins). L'objectif de la démarche est d'impliquer les habitants dans l'élaboration partagée du programme d'aménagement du secteur.

Par le biais d'ateliers thématiques de sensibilisation puis d'ateliers localisés, nous cheminons ensemble du pourquoi (quels rêves, quel avenir pour le secteur) jusqu'au comment (à la fois le vocabulaire paysager adéquat, mais également intégrer les questions d'usages, de sécurité, de gestion...).

Une fois ce travail de pré-programmation effectué avec les habitants, nous établissons un dossier de programmation qui définit des secteurs d'intervention, les maîtrises d'ouvrages concernées, la nature des interventions à programmer ainsi que leur phasage.

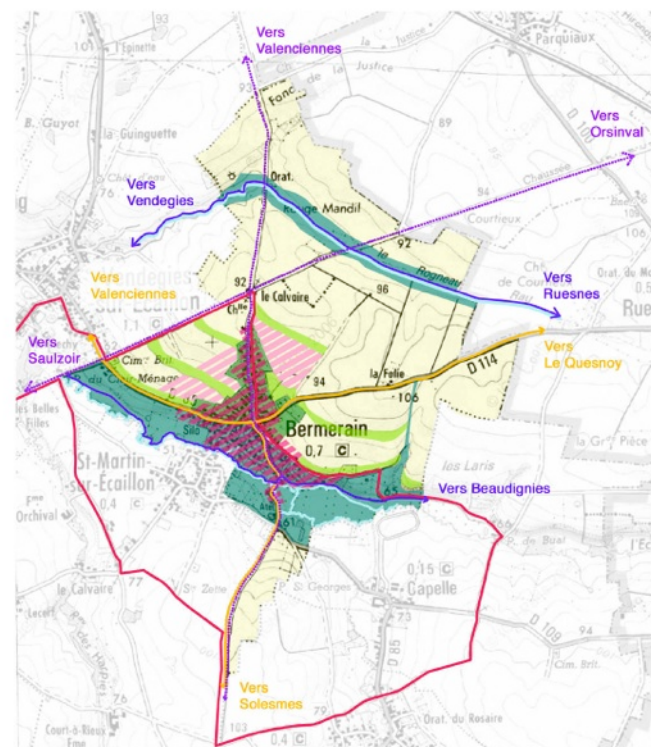
PERGAME

ETUDE F.D.A.N. DE BERMERAIN

BERMERAIN (59)

ETUDES COMMUNALES

ETUDE F.D.A.N. CADRE DE VIE
AMENAGEMENT DES ESPACES CENTRAUX
ET DE LA TRAVERSÉE DE LA COMMUNE.
ORIENTATIONS POUR LES EXTENSIONS
URBAINES



LEGENDE

DÉVELOPPER LES CONTINUITÉS ENVIRONNEMENTALES LIÉES À L'EAU

- Protéger et développer le corridor naturel lié à l'Ecaillon et aux ravins
- Valoriser le Rogneau et développer ses qualités écologiques
- Mettre en place des bandes de prairies retenant les eaux sur les secteurs sujets au ruissellement

DÉVELOPPER LES CONTINUITÉS MODES DOUX À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE TRAVAILLER SUR LE POTENTIEL TOURISTIQUE DE BERMERAIN

- Créer des chemins de promenade le long des cours d'eau
- Utiliser les anciennes voies romaines pour développer des "véloroutes" à grande échelle
- Connecter ces nouveaux chemins à la boucle de promenade en cours d'inscription au PDIPR
- Développer des boucles thématiques permettant de découvrir le patrimoine de la commune
- Donner aux RD un caractère de voies touristiques :
 - découverte de la vallée pour la RD 85
 - découverte du plateau pour la RD 114

INTÉGRER LES EXTENSIONS URBAINES DE MANIÈRE HARMONEUSE

- Créer la nouvelle zone d'habitat dans la continuité du centre-bourg
- Mettre les voies nouvelles et les chemins piétons de l'extension avec les espaces publics du village
- Utiliser les bandes de prairies drainantes pour structurer les nouvelles zones d'habitat

COMMUNE DE BERMERAIN
CONSEIL GENERAL DU NORD
2007 - 2008

Etude communale en trois étapes :
Analyse urbaine et paysagère
Schéma directeur
Propositions d'aménagement par secteur



LA RUE DE LA POSTE

- >> Sens unique.
- >> Création de stationnement longitudinal.
- >> 2 trottoirs continus.
- >> Liaison entre les équipements.
- >> Parvis pour la Mairie.
- >> Structuration par des arbres palissés.

LE PARKING / PLACETTE

- >> Dépose minute pour l'école.
- >> 1 côté parking pour la poste et l'école.
- >> 1 côté parking pour les riverains de l'Allée des Fusains.
- >> Sert de placette si peu de voitures.

LE PARVIS DE L'ECOLE

- >> Accès sécurisé à l'école.
- >> Espace de convivialité et d'attente pour l'école.

L'ALLEE DES FUSAINS

- >> Réaménagement voirie mixte avec caniveau central.
- >> Accès réservé aux riverains.

LE PARVIS DE LA MAIRIE

- >> Mise à niveau.
- >> Arbre remarquable.

LA RUE DU CALVAIRE

- >> Réorganisation du stationnement en longitudinal.
- >> Création d'un trottoir.

LA PLACE

- >> Espace en belvédère sur la vallée.
- >> Large espace vert (détente).
- >> Nombreux chemins permettant de traverser la place et d'accéder aux pelouses.

L'ALLEE PIETONNE

- >> Liaison piétonne à travers la place.
- >> Plantations d'une haie permanente le long des fonds de parcelles.
- >> Mur de pavés avec escalier.
- >> Relocalisation des conteneurs de collecte.
- >> Aménagement intégrant le transfo.

LE CARREFOUR

- >> Réorganisation améliorant les manœuvres des P.L.

LE PARVIS DE L'ECOLE

- >> Dépose minute.
- >> Sens unique et accès P.L.



ETAT ACTUEL



ETAT PROJETÉ



La commune de Bermerain, implantée à quelques kilomètres de Valenciennes, jouit d'une situation exceptionnelle, à cheval sur le plateau et la vallée. L'ambition communale est aujourd'hui de se développer en s'appuyant sur les qualités qu'elle a su jusque là préserver : le corridor au potentiel écologique et paysager de

la vallée de l'Ecaillon et ses chemins de promenade, l'image de bourg rural vivant et son patrimoine bâti de grande qualité, l'implantation spécifique de son bâti dans la pente et les paysages urbains générés. Cette ambition se traduit dans l'étude par un développement de l'urbanisation inscrit dans

la continuité du bourg, mais aussi par le réaménagement de ses espaces centraux, mettant en avant le caractère rural du bourg, sa convivialité, et sécurisant l'ensemble des déplacements doux.

PERGAME

P.L.U. COMMUNAUX ET A.E.U. POUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

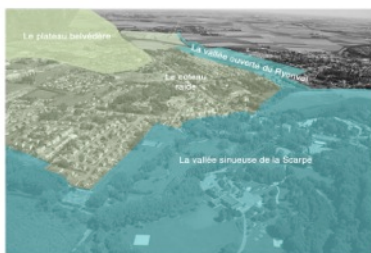
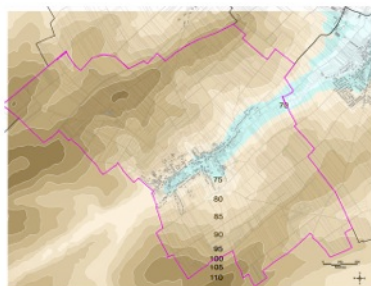
FAMPOUX, SAINTE CATHERINE, WAILLY, WANCOURT (62)

URBANISME REGLEMENTAIRE

ELABORATION OU RÉVISION DES PLANS
LOCAUX D'URBANISME DE FAMPOUX, SAINTE
CATHERINE, WAILLY ET WANCOURT
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
2009 - 2010

En collaboration avec :
Etudes et Cartographie, urbanistes

Mission : Approche Environnementale de l'Urbanisme
Volet paysager du P.L.U.
Analyse du territoire
PADD
Orientations d'aménagement



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL LEGENDE

DONNÉES PHYSIQUES

- vents dominants
- zone impactée par le bruit et les pollutions liés aux transports
- présence de l'eau
- servitude de protection du captage d'eau :

- périmètre immédiat
- périmètre rapproché
- périmètre éloigné

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

- ZNIEFF
- continuité paysagère de la vallée du Cojeul
- continuité écologique et paysagère de la vallée de la Petite Sensée
- vues intéressantes vers les espaces ouverts
- secteur paysager sensible
- talus
- mise en valeur des cimetières et leur site

URBANISME

- enveloppe urbaine compacte
- renforcer les polarités



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL LEGENDE

DONNÉES PHYSIQUES

- vents dominants
- secteurs générateurs de bruit et de pollutions : grandes infrastructures de transports
- présence de l'eau

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

- continuité environnementale et paysagère de la vallée de la Scarpe, répertoriée en ZNIEFF
- zones de protection au titre des espaces naturels sensibles départementaux
- vues intéressantes vers les espaces ouverts
- vues plongeantes vers la vallée depuis la voie principale
- ondulations du paysage
- mise en valeur des cimetières et de leur site

URBANISME

- enveloppe urbaine compacte
- polarités



Sainte Catherine et Fampoux ont souhaité réviser leur Plan Local d'Urbanisme, Wailly et Wancourt, quant à elles procèdent à l'élaboration de leur PLU. Ces communes appartiennent à la Communauté Urbaine d'Arras qui commande et supervise le déroulement de chacune de ces démarches.

Les territoires de ces différentes communes ne sont pas limitrophes. Par ailleurs l'implantation géographique et la morphologie des agglomérations sont très contrastées, chaque document est donc abordé séparément sous l'éclairage transversal des enjeux à l'échelle de la Communauté Urbaine d'Arras.

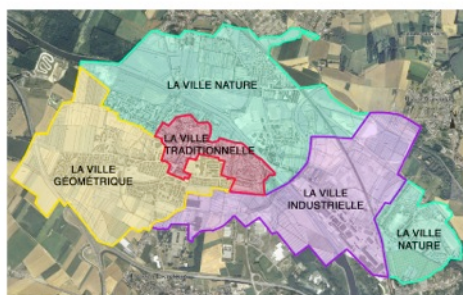
Le particularisme de la démarche tient également à l'élaboration simultanée de quatre AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) qui nourrissent les objectifs en matière de développement durable notamment.

CHARTRE DE QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS D'AUBY (59)

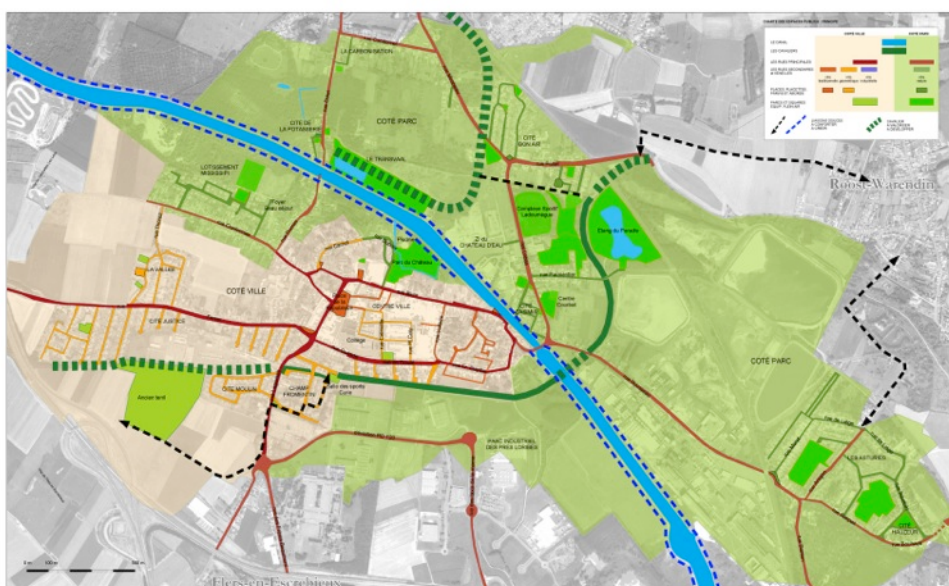
CHARTES ET PLANS DIRECTEURS

ELABORATION D'UNE CHARTRE DE QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

VILLE D'AUBY
avec le concours du CAUE du Nord
2007 - 2009



En collaboration avec PATTOU TANDEM, architectes-urbanistes



LES PRINCIPES DE LA CHARTRE	
COTE VILLE	COTE PARC
le canal et les cavaliers un édifice de caractère à l'échelle de la ville (de son vent et de l'eau)	
les rues principales une esplanade à l'échelle de la ville, mais un traitement différentiel des rues de la ville selon la situation (cote ville ou cote parc)	
les rues secondaires dans la ville traditionnelle	les rues secondaires dans la ville industrielle
les venelles dans la ville traditionnelle	les venelles dans la ville industrielle
les lieux singuliers : places, placettes, parvis et abords d'équipements, parcs et squares un traitement différentiel valorisant les ambiances de chaque entité paysagère	

Principes d'aménagement - LES PLACES	
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.

Matériaux, végétaux, mobilier... - LES PLACES	
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.

Matériaux, végétaux, mobilier... - LES PLACES	
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.
LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.	LES PLACES SONT DES ESPACES DE RENDEZ-VOUS ET DE CONVIVIALITÉ elles sont des lieux de rencontre et de vie collective.

La ville d'Auby est engagée dans un vaste programme de développement et de requalification urbaine, visible tant au travers des opérations d'espaces publics réalisées que de l'ensemble des opérations mises en place dans le cadre de l'ANRU. Par le biais de la Charte de Qualité pour les Espaces Publics, la ville affiche sa volonté d'accompagner son développement d'un saut qualitatif global, généralisant les principes de qualité mis en place dans les opérations du centre-ville à l'ensemble de la ville.

Pour permettre ce saut qualitatif, la charte :
- développe la qualité urbaine dans toutes ses composantes (esthétique, convivialité, liens)
- révèle la double identité d'Auby (Ville/Parc)
- prend en compte les usages actuels et souhaités (via des ateliers de travail urbain)
- sensibilise les habitants à la démarche de qualité urbaine (via ces mêmes ateliers)
- inscrit la recherche de qualité environnementale comme objectif prioritaire des projets.

La charte d'Auby est un outil stratégique réellement opérationnel. Elle est conçue pour guider les services techniques de la ville et les concepteurs amenés à travailler sur la ville dans leurs choix d'aménagement pour les 10 ans à venir. Composée de fiches-actions réalisées par secteurs, la charte et ses principes sont facilement diffusables lors des consultations.

PERGAME

LE PARC VANSTEENKISTE RONCQ (59)

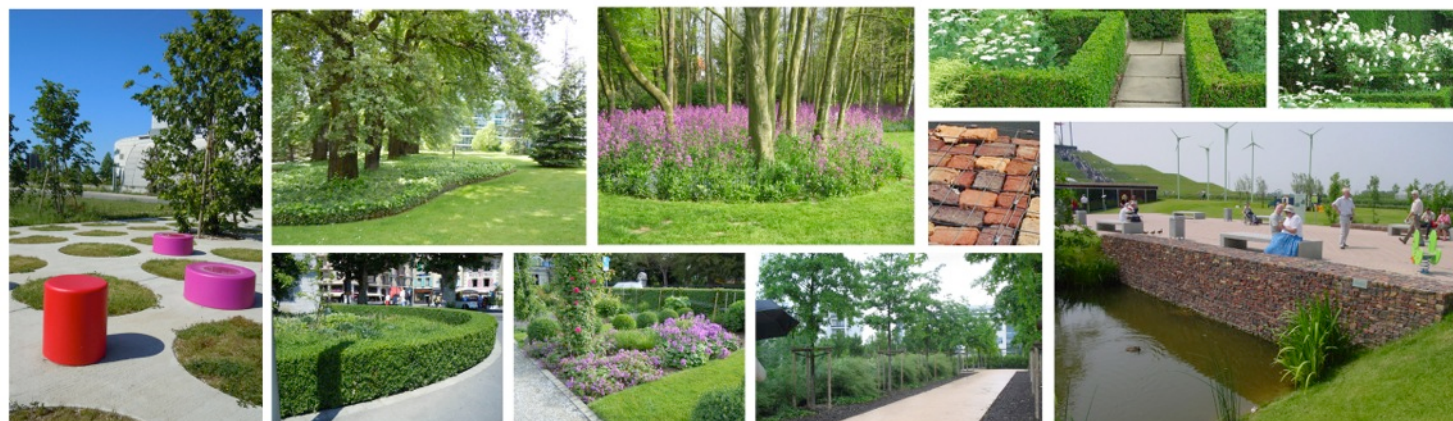
PARCS ET JARDINS

AMENAGEMENT DES BERGES D'ÉTANG,
CHEMINEMENTS ET PLANTATIONS
DU PARC VANSTEENKISTE A RONCQ

VILLE DE RONCQ
2010 - en cours

Mission réalisée en collaboration avec :
INFRASERVICES, bet VRD
BIOTOPE, environnementalistes

Maîtrise d'oeuvre complète
Montant de travaux : 900 000€



Images de référence



AVANT

APRES



Le réaménagement du Parc Vansteenkiste fait partie d'un projet plus large : le regroupement des trois parcs historiques du centre-ville de Roncq en «un grand parc contemporain». Le projet du Parc Vansteenkiste propose :
- de faire évoluer l'image du parc vers une image plus contemporaine tout en valorisant son caractère historique,
- d'afficher le parc sur la ville et initier les liens avec les autres parcs,

- de renforcer la biodiversité sur le site,
- de conforter les usages existants en les rendant compatibles avec une évolution écologique du parc,
- de sécuriser les berges du bassin aujourd'hui dégradées.
Le projet s'appuie sur une concertation étroite avec les usagers du parc et en particulier les pêcheurs, principaux «animateurs» du plan d'eau.

La mise en valeur de l'équipement public et des parcours artistiques traversant le parc, de même que le développement de jardins thématiques dans le parc, donneront au Parc Vansteenkiste une nouvelle attractivité, à l'échelle de Roncq mais aussi des communes alentours.

PERGAME

COLLÈGE LUCIE AUBRAC TOURCOING (59)

ABORDS D'ÉQUIPEMENTS ET D'ENTREPRISES

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DU
COLLÈGE LUCIE AUBRAC SUR LE SITE DE
L'ANCIEN COLLÈGE BRANLY À TOURCOING
Bâtiment HQE / BBC

Projet lauréat

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD
2009 - en cours

En collaboration avec :
COLDEFY architectes, BERIM BET bâtiment
et VRD, NPI économiste, SOLENER bureau
HQE, A-S MOTTE architecte d'intérieur

Mission de maîtrise d'oeuvre complète sur
les aménagements paysagers
Montant total des travaux : 16 800 000 €



Les principes de l'aménagement paysager :

La cour

La cour est l'élément central autour duquel dialogue la majorité des bâtiments du collège. Elle offre aux élèves, ainsi qu'à l'ensemble du personnel, un véritable espace de détente où le végétal joue un rôle actif.

La cour est habitée d'une série d'îles de verdure. Il s'agit de très légers modelés végétalisés, plantés d'arbres d'ombrage léger et bordés de murets sur lesquels on pourra s'asseoir.

Le sol de la cour et du préau est constitué d'un revêtement pavé organisé en bandes d'inégales longueurs et largeurs, qui se prolongent dans le hall et sur le parvis extérieur. Ces bandes contribuent à l'assainissement de surface de la cour par infiltration.

Le Jardin pédagogique

Le Jardin pédagogique joue le rôle d'interface de nature entre la cour et les espaces sportifs du collège et du quartier. Il forme un écrin pour le restaurant scolaire, depuis lequel se dégagent

des vues cadrées.

Le sol du jardin s'élève en mouvements de sols variés depuis le niveau de la cour, créant des mises en situation pour des milieux différents, depuis les milieux secs jusqu'aux milieux humides. Une mare pédagogique, alimentée par les eaux de ruissellement de l'opération, est intégré au dispositif.

PERGAME

ZA DE LA RIVIÈRE NEUVE

CALAIS (62)

ZONES D'ACTIVITÉS

REALISATION DES ETUDES PRÉALABLES À
L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS
DE LA RIVIÈRE NEUVE À CALAIS (17 HA)

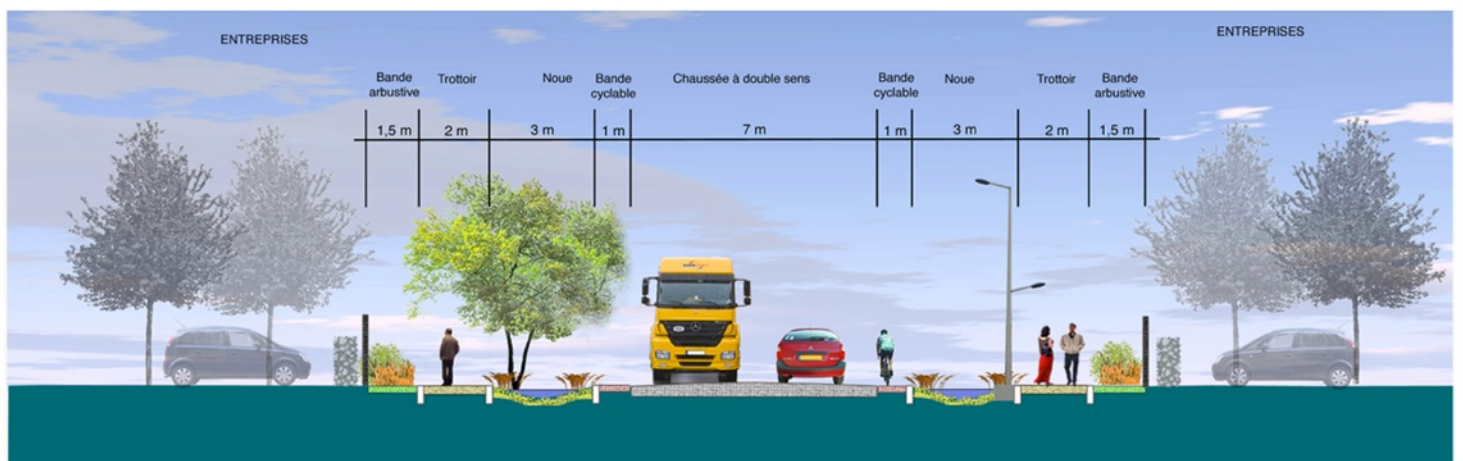
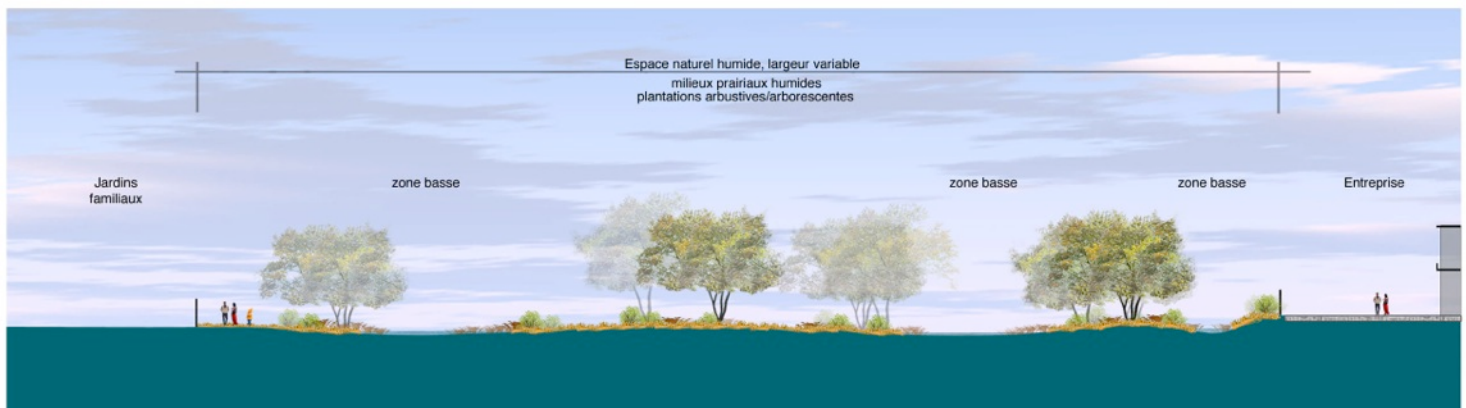
VILLE DE CALAIS
2011 - en cours

En collaboration avec ARTELIA, BET VRD,
hydraulique et déplacements,
et IXSANE environnement

Etude urbaine et propositions d'aménagement
Etude d'impact



Image de référence



La ville de Calais s'est donné l'objectif de permettre l'accueil de nouvelles activités grâce à la réalisation d'un projet de qualité sur le site de la Rivière Neuve, idéalement positionné à proximité d'un échangeur de l'A16 et en situation d'entrée de ville.

L'image donnée au projet sera déterminante pour valoriser l'arrivée dans Calais, en vitrine depuis l'A16 et les voies alentours et à proximité des installations d'Eurotunnel.

Le projet se développe autour d'un axe de desserte principal, autour duquel s'implantent toutes les parcelles (de 2 000 à 20 000 m²). Cette compacité d'implantation permet le développement de deux grands espaces de nature au nord et au sud de la zone.

L'axe de desserte principal est largement paysagé et évoque par la mise en place de noues les anciens waterings présents sur le site.

Deux zones basses structurent le site. Elles prennent appui sur le terrain naturel et sont composées de végétations de zones humides propres aux spécificités du site. Elles permettront de gérer les interfaces avec les composantes du site (jardins familiaux, site RFF), de qualifier les limites, de récupérer et tamponner les eaux pluviales de l'ensemble du site et de reconstituer des milieux intéressants.

PERGAME